



Règlement du concours photos 2021

« Regards citoyens de Loue Lison, comment j'agis pour mon territoire et pour demain ? »

Article 1 : objet du concours

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Haut-Doubs organise du 3 avril au 30 mai 2021 un **concours amateur de photographies, intitulé « Regards citoyens de Loue Lison, comment j'agis pour mon territoire et pour demain ? »**.

Ce concours est lancé dans le cadre du projet « *J'agis pour mon territoire Loue Lison* ».

Dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de Commune Loue Lison, le CPIE du Haut-Doubs, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté et l'association TRI se sont associés pour mener en partenariat un projet d'Éducation à l'environnement : « *J'agis pour mon territoire Loue Lison* ».

Il s'agit d'un programme d'éducation à l'environnement et de mobilisation territoriale à l'échelle de la Communauté de Commune Loue Lison. « *J'agis pour mon territoire* » s'adresse à toute la population, aux enfants/scolaires ainsi qu'aux adultes/citoyens, afin de leur permettre d'agir pour leur environnement au sens large, de sensibiliser le plus largement possible et favoriser l'essaimage des initiatives.

Ce concours photos vise à découvrir, valoriser, partager et s'inspirer des alternatives mises en place par les citoyens de la Communauté de Commune Loue Lison.

Coordonnées de l'organisateur :

CPIE du Haut-Doubs
8 rue Charles le Téméraire – 25560 La Rivière-Drugeon
Tél : 03.81.49.82.99
Email : cpiehautdoubs@gmail.com
Site internet : www.cpiehautdoubs.org

Ce concours est **gratuit** et sans obligation d'achat.

Le règlement du concours est consultable sur le site du CPIE du Haut-Doubs : www.cpiehautdoubs.org

Partagez vos photos pour donner l'inspiration et l'envie d'agir pour le territoire, pour tous, pour demain !

Article 2 – Modalités de participation

Thème

Il s'agit de représenter une pratique, en phase avec la transition écologique et climatique, que vous avez adoptée, que vous mettez en œuvre.

2 thématiques :

- **Pratique concrète** (objet, construction...) visible, photographiable de suite.
Ex : un récupérateur d'eau.
- **Pratique abstraite** (geste, action, démarche...) non-visible, photographiable à travers une mise en scène. Le concept est représenté, à un instant T, à l'aide d'accessoires : jouets, objets du quotidien ou fabriqués pour l'occasion...
Ex : faire du covoiturage.

Les prises de vues doivent, obligatoirement, représenter une pratique située ou pratiquée sur le territoire de la Communauté de Commune Loue Lison et être accompagnée d'une phrase l'expliquant et commençant par « **Je ...** » ou « **Nous ...** »

Participants

Le concours photos est réservé aux habitants et à ceux qui travaillent sur la Communauté de Commune Loue Lison.

Seuls sont exclus, les membres du jury.

2 catégories de participants sont ouvertes :

- catégorie **adulte**, pour les personnes âgées de 18 ans et plus (citoyen, élu, entrepreneur, collectivité, association...)
- Catégorie **jeunesse en groupe**, dans un cadre scolaire ou périscolaire, pour les groupes de personnes âgées de moins de 18 ans et obligatoirement encadrés par un adulte.

Chaque participant pourra envoyer **au maximum 2 photos**, une par thématique.

Il ne pourra être présenté des photos déjà primées dans d'autres concours.

La participation à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Calendrier

Le concours se déroulera en 4 temps :

1/ du 3 avril au 30 mai 2021 minuit :

Envoi des photos par mail

Les participants doivent compléter **le bulletin d'inscription** ci-après et envoyer la ou les photos, **avant le 30 mai 2021 minuit**, en format « .jpg », à cpiehautdoubts@gmail.com.

Cf. ci-dessous, dans la rubrique « Aspects techniques – Format » pour plus de détail sur le format des photos.

Seuls les dossiers dûment complétés seront acceptés.

2/ Avant le 11 Juin 2021

Présélection par le jury de 8 photos par catégorie

Le jury sera composé à minima :

- 1 représentant de la Communauté de Commune Loue Lison.
- 1 représentant du CPIE du Haut-Doubs.
- 1 citoyen acteur de la transition écologique et climatique.
- 1 professionnel du territoire.

La composition du jury est susceptible d'être modifiée en fonction des disponibilités respectives et des conditions sanitaires.

Le résultat de la présélection sera communiqué par mail à tous les participants.

3/ Du 12 au 27 juin 2021

Vote du public

Les photos seront mises en ligne en basse définition sur le compte Facebook du CPIE du Haut-Doubs et soumises au vote des internautes.

Un « j'aime » = une voix.

4/En septembre, lors de l'évènement qui se déroulera à Cléron (clôture du projet)

Exposition et remise des prix.

Les 16 photos présélectionnées par le jury seront exposées lors de la fête et la remise des prix s'effectuera dans la journée.

Aspect technique

Le participant envoie directement un seul dossier comprenant :

- La fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée.
- La ou les photos, au format numérique de qualité 300 dpi minimum et de taille maximale de 20Mo. Aucune indication du nom de l'auteur ou tout autre élément permettant de l'identifier ne seront visibles sur les images (signature, nom, logo, cadre...).

Les fichiers seront nommés de la façon suivante :

« NOM Prénom-thématique-titre-numéro photo ».

Exemple : DUPONT Pierre-pratique concrète-récupérateur eau-1.jpg

Elle pourra mettre en scène le participant ou l'un de ses proches ayant donné l'autorisation de publier la photographie dans laquelle il apparaît via le document d'autorisation de droit à l'image (ci-joint)

L'organisateur publiera, sans aucune modification, les photos envoyées. Le nom du photographe et le titre de la photo seront communiqués sur Facebook notamment.

Exclusions

Seront exclues du concours :

- les photographies qui ne porteraient pas sur la thématique
- les photographies numériques dont la qualité serait insuffisante
- les photomontages et les photos retouchées
- les photographies accompagnées d'un dossier d'inscription incomplet ou mensonger
- les photographies reçues hors délai

- les photographies à caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur.

Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera son exclusion du concours et la non attribution du gain qu'il aurait pu éventuellement gagner et, le cas échéant, sa restitution immédiate, sans que la responsabilité de l'organisateur soit engagée. Le participant ne pourra pas contester la décision des organisateurs.

Article 3 – Sélection et jury

Sélection

Les 3 premières photos classées en tête de chaque catégorie seront primées.

Critères de sélection :

- Le respect du thème.
- La pertinence du sujet de la photo par rapport à la thématique.
- La qualité et/ou l'originalité (technique, esthétique, artistique, environnementale...).

1- Pour la présélection

L'organisateur garantit au participant l'impartialité, la bonne foi et la loyauté des membres du jury. Le jury présélectionnera 8 photos pour chacune des 2 catégories, toutes thématiques confondues.

Les auteurs des 16 photos présélectionnées seront prévenus par mail ou par téléphone après décision du jury.

2- Pour sélectionner les gagnants de chaque catégorie, un vote électronique via la page Facebook du CPIE départageront les nominés.

Votes Facebook : les 16 photos présélectionnées seront mises en ligne sur le compte Facebook du CPIE du Haut-Doubs et soumises au vote des internautes.

Les mentions « J'aime » seront comptabilisées sur chaque photo, du 12 au 27 juin 2021.

Ce concours n'est pas associé, géré ou sponsorisé par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies au CPIE du Haut-Doubs et non à Facebook.

Le nombre de voix de Facebook sera comptabilisés pour chaque photo (pour Facebook : un « j'aime » = une voix). En cas d'égalité entre plusieurs photos, la photo envoyée en premier remportera le concours.

Prix

Une photo mosaïque, au format numérique, réalisée avec toutes les photos reçues, hors exclusion, sera offerte à tous les participants.

Les 3 premières photos de chaque catégorie seront récompensées. Les lots ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces ou contre d'autres lots. Le gain remis ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent ou sous aucune autre forme que ce soit, ni à son remplacement ou échange pour quelque raison que ce soit.

La liste des 6 gagnants sera publiée sur le site internet du CPIE du Haut-Doubs, sur Facebook et dans la presse. Seuls les lauréats seront prévenus avant diffusion des résultats. Ils seront conviés à une remise des prix organisée lors d'un évènement lié au projet « *J'agis pour mon territoire Loue Lison* ».

Catégorie adulte :

1^{er} Prix : 1 lot de produits locaux

2^{ème} prix : 1 livre « Consoude et épicéa » dédié. (Valeur : 19€)

3^{ème} prix : 1 impression de la mosaïque photo au format 40x60 cm (poster valeur : 15€).

Catégorie Jeunesse en groupe :

1^{er} Prix : 1 animation escape game sur le changement climatique menée par le CPIE du Haut-Doubs, dans votre structure, à l'automne 2021.

2^{ème} prix : 1 livre « Consoude et épicéa » dédié. (Valeur : 19€)

3^{ème} prix : 1 impression de la mosaïque photo au format 40x60 cm (poster valeur : 15€).

Article 4 – diffusion, droits d'auteurs et droit à l'image

Le participant atteste sur l'honneur être l'auteur de la photographie transmise.
La propriété des photos reste attachée au participant qui en est l'auteur.

Le participant autorise le CPIE du Haut-Doubs à conserver, divulguer, publier, diffuser ou exploiter les prises de vue réalisées à l'occasion du concours photos, pour toute utilisation, promotionnelle et non commerciale, liée à la valorisation de pratiques en phase avec la transition écologique et climatique, dans le cadre du projet « *J'agis pour mon territoire Loue Lison* ».

Ils acceptent que ces photos puissent être utilisées, à une ou plusieurs reprises, sous tous types de support (affiches, exposition, journal, plaquette, site internet, réseaux sociaux, etc.), sous n'importe quel format, sans ouvrir droit à rémunération.

Le participant déclare être le seul et unique titulaire des droits de propriété littéraire et artistique et ne pas avoir cédé le droit d'exploiter les photos à titre exclusif à des tiers. Il assume l'entière responsabilité du contenu des clichés (objets, lieux, personnes...). Il garantit à ce titre être en possession des autorisations de droits d'image pour toute personne reconnaissable sur la photo. Il garantit le CPIE du Haut-Doubs contre tous troubles causés par un tiers, recours en justice notamment, qui viendraient perturber l'usage des photos.

L'organisateur s'engage à citer le pseudonyme (nom d'artiste) précisé par le participant, lors de son inscription et sous lequel il souhaite apparaître, pour toute utilisation de la photo.

Article 5 – règlement

Force Majeure

En cas de force majeure ou si les circonstances l'imposent, l'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter, de modifier ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Règlement

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité y compris, au fur et à mesure de leur intervention, ses avenants éventuels et ses additifs.

Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par l'organisateur.

En outre, la responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes techniques liés aux diverses plateformes.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'incident qui pourrait survenir à l'occasion de l'utilisation ou de la jouissance du gain.



HAUT-DOUBS

BULLETIN DE PARTICIPATION 2021

Concours photo amateur « Regards citoyens de Loue Lison, comment j'agis pour mon territoire et pour demain ? ».

« Catégorie Adulte »

Nom et prénom du photographe

Pseudo (facultatif) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone :

Photo n°1	Thématique (au choix) : <input type="radio"/> Pratique concrète <input type="radio"/> Pratique abstraite
	Titre de la photo :
	Phrase explicative commençant par « Je » ou « Nous » :
	Date et lieu de prise de vue :

Photo n°2	Thématique (au choix) : <input type="radio"/> Pratique concrète <input type="radio"/> Pratique abstraite
	Titre de la photo :
	Phrase explicative commençant par « Je » ou « Nous » :
	Date et lieu de prise de vue :

Déclare avoir pris connaissance du règlement du présent concours photo et en respecte toutes les clauses.

Date :

Signature :

Tout bulletin non complet ne sera pas pris en compte dans le concours
Bulletin de participation à renvoyer avec les photos
avant le 30 mai 2021 minuit à cpiehautdoub@gmail.com



HAUT-DOUBS

BULLETIN DE PARTICIPATION 2021

Concours photo amateur « Regards citoyens de Loue Lison, comment j'agis pour mon territoire et pour demain ? ».

Catégorie « Jeunesse en groupe »

Nom de l'établissement :

Nom, prénom et fonction de l'adulte responsable :

Nom du groupe de jeunes (pseudo) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone :

Photo n°1	Thématique (au choix) : <input type="radio"/> Pratique concrète <input type="radio"/> Pratique abstraite
	Titre de la photo :
	Phrase explicative commençant par « Je » ou « Nous » :
	Date et lieu de prise de vue :

Photo n°2	Thématique (au choix) : <input type="radio"/> Pratique concrète <input type="radio"/> Pratique abstraite
	Titre de la photo :
	Phrase explicative commençant par « Je » ou « Nous » :
	Date et lieu de prise de vue :

Déclare avoir pris connaissance du règlement du présent concours photo et en respecte toutes les clauses.

Date :

Signature :

Tout bulletin non complet ne sera pas pris en compte dans le concours
Bulletin de participation à renvoyer avec les photos
avant le 30 mai 2021 minuit à cpiehautdoubbs@gmail.com



HAUT-DOUBS

AUTORISATION DE DIFFUSION POUR LES PORTRAITS

Concours photo amateur « *Regards citoyens de Loue Lison, comment j'agis pour mon territoire et pour demain ?* ».

Par la présente, j'autorise l'utilisation des images prises à des fins non commerciales et dans le cadre du concours photo auquel participe l'auteur de la photo

Cette autorisation est également valable pour une exposition ou une publication presse.

Thème, contexte ou sujet des prises de vue :

Cet accord est passé entre le photographe ...

Nom et prénom du photographe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone :

Signature :

... et le modèle :

Nom et prénom du modèle :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone :

Signature :

Fait le (date) :

à (lieu) :